



# **OUVERTURE ET TRANSPARENCE DES CONSULTATIONS**

## **Expérience luxembourgeoise**

Bernadette Friederici-Carabin  
Luxembourg SME Envoy

# Luxembourg: les données

## Small is beautiful

[www.luxembourg.lu](http://www.luxembourg.lu)

- Données géographiques et sociales:
  - Au cœur de l'Europe
  - Frontières: Belgique, France et Allemagne
  - Surface : 2.586 km<sup>2</sup>
  - Population : 500.000 / 45% non-nationaux(65,22% non-nationaux dans la capitale)/ 94,41% non-nationaux originaires de l'EU
  - 150 nationalités/ 158.000 salariés de la Grande Région entrent quotidiennement
  - Trilinguisme: luxembourgeois, français, allemand

# Luxembourg: les données

## Small is beautiful

[www.luxembourg.lu](http://www.luxembourg.lu)

- Situation politique:

Démocratie représentative/ monarchie constitutionnelle

- Pouvoir législatif: partagé entre la Chambre des Députés, le Gouvernement et le Conseil d'Etat

- Pouvoir exécutif: le Grand-Duc et le Gouvernement

- Pouvoir judiciaire: Cours et Tribunaux indépendants

Membre fondateur de l'UE et siège de nombreuses institutions européennes

# Luxembourg: les données

## Small is beautiful

[www.luxembourg.lu](http://www.luxembourg.lu)

- Données économiques:
  - stabilité politique et sociale, emploi qualifié et polyglotte/ environnement légal et fiscal favorable/ centre financier international
  - 20.000 PME / 180.000 salariés / 50% emploi / 40.000 nouveaux emplois dans les 10 dernières années / 1.000 nouvelles entreprises par an / un ministre et un ministère dédiés aux PME

# Comment se font entendre les PME dans le processus législatif

- La Chambre de Commerce [www.cc.lu](http://www.cc.lu)
  - + de 50.000 affiliés, occupant 75 % du total de l'emploi et représentant 80 % du PIB
- La Chambre des Métiers [www.cdm.lu](http://www.cdm.lu)
  - 5.500 entreprises occupant +- 70.000 salariés
  - le secteur de l'artisanat représente 20 % des entreprises et 20 % de l'emploi total
- La Chambre d'Agriculture [www.lwk.lu](http://www.lwk.lu)
  - +- 2.242 exploitations soit +- 8000 personnes (membres de la famille et salariés)

# Comment se font entendre les PME dans le processus législatif

Caractéristiques propres à ces 3 chambres professionnelles:

<http://www.legilux.public.lu/leg/a/archives/1924/0021/1924A0257A.html?highlight=>  
<http://www.legilux.public.lu/leg/a/archives/2010/0191/a191.pdf#page=2>  
<http://www.legilux.public.lu/leg/a/archives/2010/0191/2010A3160A.html?highlight=>

- **Affiliation obligatoire**
- **Consultation obligatoire ancrée dans la loi**
- Possibilité de faire des **propositions** au gouvernement qui doit les examiner et les transmettre à la Chambre des Députés

# Comment se font entendre les PME dans le processus législatif

- La Confédération Luxembourgeoise du Commerce [www.clc.lu](http://www.clc.lu)
  - rassemble 58 fédérations et entrepreneurs du commerce, des transports et des services
  - 11.000 entreprises
  - 6.000 salariés
  - + de 22% du PIB
- La Fédération des Artisans [www.fda.lu](http://www.fda.lu)
  - rassemble + de 50 fédérations
  - 4.000 membres (PME)

# Comment se font entendre les PME dans le processus législatif

- L'Horesca, Fédération nationale des hôteliers, des cafetiers et des restaurateurs  
[www.horesca.lu](http://www.horesca.lu)
  - représente +- 2.600 entreprises, du petit café à l'hôtel 5 étoiles
  - + de 12.000 salariés
- La Fedil - Business Federation Luxembourg  
[www.fedil.lu](http://www.fedil.lu)
  - fédération d'entreprises du secteur industriel, de la construction et des services.
  - les membres représentent 25 % de la valeur ajoutée, 30 % de l'emploi et contribuent pour +/-8 milliards € en exportations annuelles



# Comment se font entendre les PME dans le processus législatif

- Caractéristiques de ces associations:
  - **Affiliation volontaire**
  - **Consultation habituelle** mais **non obligatoire**/participation aux consultations des chambres professionnelles

# Comment se font entendre les PME dans le processus législatif

- L'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-conseils [www.oai.lu](http://www.oai.lu)  
[http://www.mcm.public.lu/en/legislation/loi\\_architectes.pdf](http://www.mcm.public.lu/en/legislation/loi_architectes.pdf)
- L'Ordre des Experts-comptables [www.oec.lu](http://www.oec.lu)  
<http://www.legilux.public.lu/leg/a/archives/1999/0083/a083.pdf#page=2>
- etc...

## Caractéristiques:

- **Affiliation obligatoire**
- **Consultation volontaire** pour les matières qui les concernent

# Comment sont consultées les PME

- Phase préparatoire à la rédaction d'une nouvelle législation
  - Législation européenne (directive ou règlement): participation des chambres professionnelles dans les consultations européennes, consultation nationale sur les propositions européennes, informations régulières par les experts présents dans les groupes de travail de la Commission et du Conseil
  - Législation nationale: discussions sur la nécessité et sur le contenu

# Comment sont consultées les PME

- Projet à approuver par le Conseil de Gouvernement avant dépôt à la Chambre des Députés.

En même temps, avis du Conseil d'Etat et des Chambres professionnelles demandés.

Le Conseil d'Etat attend l'avis des Chambres professionnelles avant d'émettre son propre avis.

Conseil d'Etat et Chambre des Députés reprennent régulièrement des suggestions des Chambres professionnelles qui n'ont pas été suivies par le gouvernement.

# Comment sont consultées les PME

- Fiche d'impact et test PME
  - **obligatoirement joints** au projet législatif pour inscription à l'ordre du jour du Conseil de Gouvernement.

# Un exemple pratique: la fixation des périodes de soldes

- étape 1: avant tout projet de texte, le ministre des PME consulte par écrit la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers
- étape 2: la Chambre de Commerce charge la Confédération du Commerce de procéder à une consultation des commerçants (questionnaire à choix multiples)
- étape 3: le ministre des PME fait préparer un projet sur base de la proposition des Chambres professionnelles

# Un exemple pratique: la fixation des périodes de soldes

- étape 4: un dossier avec le projet du ministre, les avis des deux Chambres professionnelles et la fiche d'impact incluant le test PME est envoyé au Conseil de Gouvernement (Conseil des ministres)
- étape 5: un rapport est rédigé par le C de G, et la liste des projets approuvés est publiée sur le site du gouvernement
- étape 6: le texte finalisé est envoyé avec le dossier complet à la signature du Grand-Duc (procédure d'urgence)
- étape 7: publication dans le journal officiel, larges échos dans les media.

# Éléments à respecter pour transposer cette bonne pratique

- Ministre / ministère en charge des PME
- Mise en place de Chambres professionnelles représentatives
  - couverture totale / adhésion obligatoire
  - consultation obligatoire ancrée dans la loi
  - respect des procédures
  - consultations informelles régulières
  - réseautage



**MERCI**